

GRASSE, SES SEIGNEURS ET LA RELIGION PRÉTENDUE RÉFORMÉE AU XVI^E SIÈCLE

Myriam A. ORBAN

Diplômée de la faculté de théologie protestante de Paris et de Montpellier

AVANT-PROPOS

Les affrontements pour cause de religion en Provence sont relativement bien documentés dans plusieurs ouvrages malheureusement parfois entachés de parti pris. Dans les études, la Provence orientale semble, cependant, avoir été oubliée alors que les vigueries de Grasse¹ et de Saint-Paul, séparées du comté de Nice par un fleuve, le Var, sont particulièrement concernées par ces guerres du fait de leur position géographique de marche frontière et lieu de passage pour les princes ambitieux d'agrandir leurs territoires : les Français, les Espagnols, les Savoyards. À cette configuration particulière, tant politique que géographique de la Provence, s'entrelacent les rivalités et les adhésions confessionnelles des seigneurs locaux. Au travers des témoignages éparpillés dans les chroniques anciennes et aux Archives départementales, j'ai cherché quel avait été l'impact des nouvelles doctrines spirituelles et religieuses proposées par Luther et Calvin dans cette région au XVI^e siècle.

La documentation concernant Grasse et Vence est assez importante pour cette période, mais problématique : des chroniques, des courriers, des livres de raison, parfois contradictoires et toujours partisans, de même que les rapports des évêques sur la situation dans leur diocèse, précieux outils, néanmoins, pour une étude et un essai de synthèse de l'histoire du protestantisme dans les Alpes-Maritimes au XVI^e siècle.²

Il existe, dans la partie de la Provence étudiée,³ plusieurs maisons de noblesse authentique dont certains membres sont passés à la Réforme : les Blacas, les Castellane, les Grasse, les Grimaldi et les Villeneuve. Toutes sont divisées en plusieurs branches. Leur ancienneté est fixée au mieux au X^e siècle (Castellane et Grasse), au XIII^e siècle (Villeneuve),

¹ Le siège de cette sénéchaussée fut acquis en 1574 au détriment de Draguignan.

² Des courriers ont été reproduits dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, 1929. Mémoire XIII, Acte du 10 décembre 1572, Minutes de M^e Barillier, notaire au Bar.

³ Sauf mention du département, tous les lieux cités se trouvent dans les actuelles Alpes-Maritimes.

au XIV^e siècle (Grimaldi). Autour de ces familles gravitent quelques gentilshommes aux prétentions nobiliaires.⁴

Je n'aborde dans les pages qui suivent que les prises de position des Grasse possédant fief en Provence orientale, sachant que les seigneurs de Villeneuve, Blacas, Caille et Castellane méritent d'être étudiés dans cette même perspective. Parmi les familles vençaises ayant adhéré à la Réforme, citons aussi les Cormis, une des toutes premières de la noblesse provençale originaire d'un petit village près de Vence dont l'un des descendants protestants a été consul de Vence. Toutes ces familles sont alliées par des mariages le plus souvent endogamiques, et, s'il est possible, le conjoint est dorénavant choisi parmi leurs congénères de même confession religieuse.

⁴ Valérie Piétri, « Les origines de la noblesse de la sénéchaussée de Grasse au XVII^e siècle », dans *Recherches régionales*, janvier-mars 2007, n° 185, p. 32-44.

1. QUI EST RELIGIONNAIRE, RÉFORMÉ, HUGUENOT, DISSIDENT, NICODÉMITE OU HÉTÉRODOXE ⁵ ?

La vérification d'un ancrage dans la Réforme se fait par le croisement de plusieurs éléments : le choix du conjoint d'une famille réformée alliée et l'absence d'enregistrement du mariage dans les registres des curés ; le choix de prénoms issus de l'Ancien Testament selon les prescriptions de Calvin⁶ : Sara (de Castellane), Samuel (Demandolx), Isaac (de Villeneuve), etc. Par les testaments : la manière dont le testateur veut être enterré est une indication précieuse. Les archives notariales de Grasse possèdent de nombreux testaments de protestants, notamment lors de la terrible année de 1580 quand surgit la peste et que les habitants se précipitent chez le notaire. En dernier ressort, pour évaluer leur nombre, nous avons, bien entendu, les procès, les condamnations et les abjurations, éventuellement le nom de ceux qui s'exilent (cf. annexe), sans oublier certaines actions « sociales » modernes des seigneurs avec la communauté d'habitants.

1.1. Des terroirs aux nets contractes

Grasse a développé l'industrie du cuir. La bourgeoisie, à la fin du XV^e siècle, s'est enrichie. En un siècle, malgré les guerres, les fléaux (peste, sécheresse, séisme), la population a quintuplé. La bourgeoisie est assez fortunée pour accéder à des situations voisines de la noblesse, tels Agnesi qui porte le titre de secrétaire du roi à la fin du XV^e siècle ou Étienne Jusbert, coseigneur de Sartoux.⁷ Elle aspire à plus d'autonomie, d'indépendance. Avec les écrits de Luther, elle a à sa disposition plusieurs manifestes argumentés par les versets bibliques pour corroborer ses aspirations à une libération des jougs temporel et spirituel de l'Église romaine. Par ailleurs, les diocèses sont en grande partie en déliquescence. L'évêque de Fréjus, dont une partie du diocèse se trouve dans la viguerie de Grasse, note dans ses rapports que les mœurs du clergé sont dissolues : ils ont femmes, maîtresses et enfants, ils sont rarement dans leurs paroisses et n'entretiennent pas les bâtiments. La plupart des curés de campagne sont incultes (les évêques leur demandent de s'abstenir de toutes discussions sur

⁵ Vocabulaire : l'apparition de cette nouvelle hérésie oblige à trouver des mots pour la nommer dont *Religion prétendue réformée (RPR)* : termes péjoratifs utilisés au XVI^e siècle pour désigner la réforme de Calvin. *Luthérien* apparaît dès la diffusion des écrits de Luther. *Huguenot* pourrait se rapporter à l'appellation *eiguenot* ou *eyguenot*, des confédérés genevois adversaires des ducs de Savoie. Cf. *Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain Rey. À partir de 1560, cette appellation est donnée aux protestants français. Les rapports officiels emploient aussi le terme *religionnaire*. Les désignations des protestants en Provence sont au XVI^e siècle soit « luthériens » soit « vaudois ». Les chefs d'accusation sont « crimes de lèse-majesté divine et humaine », viennent ensuite, « hérésie vaudoise et hérésie luthérienne ». Cf. Céline Borello, *Les protestants en Provence*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 94. L'appellation « protestant » apparaît au XVIII^e siècle, j'utiliserai ce terme quoique cela soit un anachronisme.

⁶ Un usage recommandé par le synode d'Orléans de 1562 mais resté rare parmi la noblesse qui préfère les prénoms venus de l'Antiquité : " *Touchant les noms qui sont imposés aux enfants, les ministres rejeteront ceux qui restent du vieux paganisme ; et pareillement n'imposeront aux enfants les noms attribués à Dieu dans l'Écriture sainte, ni pareillement les noms d'office, comme Baptiste, Archange. Et au reste, ils avertiront les pères et les parrains de choisir les noms approuvés dans l'Écriture, tant que faire se pourra.*" Nuancé en 1594 au synode de Montauban.

⁷ Les seigneurs se partageaient un fief, un château et sa basse-cour, ou une agglomération ainsi que les droits y étant associés.

les textes bibliques face aux protestants). Lorsqu'ils sont instruits, ils ont des penchants « hérétiques » ; ils sont alors dénoncés pour prêches hétérodoxes ; plusieurs évêques sont de ce fait excommuniés.⁸ En 1544, le parlement d'Aix s'en alarme et publie un décret contre « plusieurs religieux et autres gens d'église [qui] preschent publiquement ez eglizes de ce pays plusieurs erreurs et propositions reprobées contre les sacrements et institutions de l'eglize, au grand scandalle du peuple et de la foy crestienne »⁹. L'abbaye de Lérins est particulièrement visée par cette injonction.¹⁰

1.2. Les premières adhésions à la Religion prétendue réformée (RPR)

À ses débuts, Luther est davantage suivi sur les questions sociales et politiques que sur les questions spirituelles. « Le chrétien est l'homme le plus libre ; maître de toutes choses, il n'est assujetti à personne. L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs ; il est assujetti à tous », déclare-t-il dans son manifeste en latin de 1520, *Epistola lutheriana ad leonem ecimum summum pontificem*, suivi de sa traduction en allemand : *Von der Freyheyt eines Christen Menschen*, traduit en français : *De la liberté du chrétien*.¹¹ En 1533 paraît l'édition italienne : *Libro della emendatione et correctione del stato christiano*. Ces écrits, exposant les principaux points de sa théologie et de son programme de réforme, connaissent un large succès et contribuent à la popularité du moine augustin. Les premières académies protestantes ou évangéliques sont créées : à Lausanne en 1537, à Strasbourg en 1538, à Zurich en 1553 qui forment déjà des ministres, mais c'est l'académie fondée par Calvin en 1559 qui prend rapidement une grande importance pour la diffusion de ces nouvelles perspectives théologiques en France. Grâce à l'imprimerie, des livres de propagande religieuse, ainsi que des traductions en langue vernaculaire de la Bible, partent de Genève vers la France. Ils sont recherchés, lus, et médités par les milieux lettrés, dont les évêques, la noblesse et la nouvelle bourgeoisie. Le pasteur historien et imprimeur Samuel Crespin (1572-1648), fils de Jean, indique qu'un certain Benoît Romyen, habitant de Genève, colporteur, en 1558, prenait le chemin qui passe par Grasse pour vendre ses livres à Marseille.¹² Ils sont en toute probabilité distribués en chemin aux élites grassoises. L'étude des bibliothèques des nobles nous apporterait, sans conteste, plus de précision sur leurs

⁸ Signalons Jean-Baptiste Rambaud de Simiane (évêque), son frère cadet Bertrand Rambaud de Simiane VI et Jean-Antoine de Simiane (protonotaire apostolique). L'évêque de Vence, Louis Grimaldi de Beuil, est sommé de se rendre à Rome pour abjurer. Maurice Oudot de Dainville, « Une enquête du parlement de Provence sur le protestantisme et la vie des gens d'Église dans le diocèse de Fréjus en 1546 », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 10, 1924, n° 46, p. 67-85. Évêché de Fréjus, Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 G 63.

⁹ Arch. dép. Var, Sénéchaussée de Draguignan, 1 B 264, fol. 507v.

¹⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, Évêché de Grasse, Abbaye de Lérins, H 375.

¹¹ Martin Luther, *Traité de la liberté chrétienne*, trad. du latin par René H. Esnault, MLO, 1966.

¹² Jean Crespin, *Galerie Chrétienne ou abrégé de l'Histoire des vrais témoins de la vérité de l'évangile*, t. 2, p. 236. 1837². Maurice Agulhon, *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Société des études robespierristes, 2012. p. 55.

intérêts, leurs choix intellectuels et spirituels, sur les cultes, (liturgie, prédications¹³ et cantiques)¹⁴.

Des petites assemblées

Des petites assemblées, en général secrètes donc illicites, se forment dans les années 1530 pour l'étude des écrits du Réformateur allemand, qui débouchent sur la création de communautés qui, elles-mêmes, se transforment en ébauches d'Église à la fin des années 1540, tant en France qu'en Italie, quand Calvin entre en scène. Une première génération de protestants voit le jour, parmi ceux-ci : Roland de Grasse (1520-1572) et Claude de Grasse, les plus emblématiques.

Des confessions clairement identifiées

Les premiers symptômes de ce mouvement spirituel et religieux en Provence orientale sont signalés dès les années 1550 par l'évêché.¹⁵ Le réformateur français a défini une identité protestante ou plutôt évangélique : comportement (éviter les signes de croix, les agenouillements durant les processions) et habillement (il doit être sobre, et le pasteur ou ministre porte un habit noir). Il s'agit d'un abandon de certaines coutumes et des usages dans la vie de tous les jours et dans la vie spirituelle : les confessions catholique et protestante sont maintenant clairement définies. Pour vivre pleinement leur foi (ou pour ne pas être assassinés, d'autant que la nouvelle « croyance » oblige parfois à des ralliements politiques), certains décident de s'exiler. Avant même le début des guerres de Religion, des familles entières originaires de Grasse partent à Genève. Sans doute ont-ils dû faire face à des difficultés, car partir les expose à des représailles et aussi à la mise sous séquestre de leurs biens. Néanmoins, ces familles exilées gardent des relations avec leur ville d'origine, et on ne peut douter que des informations soient échangées. À partir des années 1560-1561, des départs ont aussi pour but des études de théologie à l'Académie de Genève afin de devenir ministres de la religion réformée. Le diplôme obtenu, les impétrants sont envoyés dans les lieux où se réunissent des petites communautés qui les appellent pour leur édification. Ces pasteurs ont la réputation d'être bien formés, rompus aux controverses, connaissant parfaitement la situation du catholicisme romain et ses affirmations doctrinales.

Le nombre de convertis à Grasse est donc suffisant pour que des ministres protestants y soient délégués ; sont attestés Fabris, Cornelli, Mison, Vitalis, Delamer, Ricolet, dans les années 1560-1561, le vaudois Claude Morel, pasteur et précepteur des enfants de Julia

¹³ Une recherche a été effectuée par Hubert Bost, publiée dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, Année 2003, 112, p. 359-364.

¹⁴ Dès 1543 est imprimé un premier corpus de psaumes chantés, destiné aux enfants, semble-t-il ; un peu plus tard, en 1554, une traduction en Italien est éditée. Le *Psautier de Genève* de Clément Marot et Théodore de Bèze paraphrase en vers français de l'ensemble des cent cinquante psaumes avec des mélodies, est imprimé en 1562 en des milliers d'exemplaires distribués dans toute la France. Cette année débute la première guerre de Religion déclenchée par le massacre de Wassy.

¹⁵ Arch. dép. Alpes-Maritimes, évêché de Grasse G 16, 1^{er} janvier 1550 et G 828, 1^{er} janvier 1562, rapport du vicaire de Grasse, Jean Grenon.

Piccamiglia, dame de Beuil (Bueil) vers les années 1566.¹⁶ Souvent en Provence orientale, ces ministres sont itinérants, allant d'une ville à l'autre, d'un bourg à l'autre, là où on leur a signalé des hommes et des femmes sympathisants des nouvelles représentations religieuses.¹⁷ Grasse et Antibes organisent bien vite leur Église dressée, un pasteur y assure régulièrement les sacrements. Des Églises plantées, souvent éphémères, car seulement visitées de temps à autres, prennent naissance dans quelques villages des alentours : à Saint-Auban, Cipières, Caille, Le Broc, Vence, La Colle, Cagnes, Mouans-Sartoux, La Napoule¹⁸. À Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), on trouve une Église dressée et non loin à Saint-André-Les-Alpes et Méailles, des Églises plantées.¹⁹

1.3. Les « forces » en présence

Lorsque la première guerre de Religion commence, pour les princes du sang, il s'agit aussi d'une lutte pour le pouvoir. Pour la noblesse provençale, qui est dans l'ensemble anticléricale, les Grasse, les Villeneuve, les Caille, les Castellane ainsi que les gentilshommes agrégés aux familles, c'est une question de liberté de conscience nourrie du refus de toute soumission à un pouvoir s'il ne leur semble pas légitime, puisant dorénavant leur détermination dans *leur* lecture de la Bible. Le contexte politique les y invite. En droit, le comté de Provence, rattaché par succession à la France en 1487, est relativement indépendant (jusqu'à la Révolution française). Les rois de France sont tenus de respecter les us et coutumes locaux. La Provence bénéficie, de fait, d'un certain degré d'autonomie, jalousement défendu par ses puissants seigneurs. Les guerres entre Charles Quint et le roi, entre le pape et le roi, dans cette province française depuis peu, ont par ailleurs fragilisé son unité. D'autre part, les options religieuses des disciples de Valdo, des vaudois établis au XV^e siècle en Lubéron et massacrés en 1545, ont favorisé la diffusion des nouvelles propositions religieuses de Luther²⁰ tout d'abord, de Calvin et de Théodore de Bèze, ensuite. Quoi qu'il en soit, si l'on ne peut totalement dissocier religion et politique, l'on ne peut gommer le poids d'une conviction ou d'un sentiment religieux. Les débats et controverses sont nombreux dans tout le pays et œuvrent aux futurs clivages.

À ces situations s'ajoutent les soulèvements et les jacqueries des villageois. Pour le « petit peuple » les choses sont moins évidentes, les options théologiques des Réformateurs restent obscures et en totale contradiction avec ce qu'ils ont entendu depuis leur enfance,

¹⁶ *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève*, t. III, 1565-1574, n^o 5. Voir aussi : Myriam A. Orban, *Cinq siècles de présence protestante*, Nice, Edts Culture Sud, 2018.

¹⁷ Eugène Arnaud, *Histoire des protestants de Provence, du Comtat venaisin et de la principauté d'Orange*, vol. 1, Librairie Fischbacher, Paris, 1884 p. 469. Voir aussi Charles Pradel, « Une liste des pasteurs réformés de France au XVI^e siècle », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1852-1865)*, vol. 9, n^o 9/10, 1860, p. 293-297.

¹⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, H 375, supplique adressée à l'abbé de Lérins par les habitants de la Napoule pour obtenir l'absolution papale à l'occasion de la présence de certains hérétiques dans ledit lieu (1554). Supplique de l'économiste de l'abbaye, prieur de la Napoule, demandant l'excommunication de frère Joseph Étienne, de l'ordre des Prêcheurs, qui émettait en chaire des opinions hérétiques (1561).

¹⁹ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, Lille, 1841-1843, vol. I, p. 27. Selon Th. de Bèze, il y aurait eu une soixantaine d'Églises réformées en Provence vers 1560.

²⁰ En Provence, les vaudois se rallient à la Réforme dès le synode de Chanforan en 1532. Notons que quelques « colonies » ou groupes vaudois sont présents le long du Var.

provoquant crises et révoltes. Quelques villes basculent pourtant du côté protestant. À Grasse, le 21 janvier 1562, deux cents hommes, bourgeois et manants, demandent à adhérer à la confession de foi des Églises réformées et souhaitent nommer « leur mandataire général et spécial²¹ ». Quelques années plus tard, en 1567, les protestants de Grasse envoient un député à la compagnie des pasteurs de Genève porteur d'une missive afin d'obtenir un ministre :

Salut et paix par Jésus-Christ. Messieurs et frères. Parce que le Seigneur nous a fait la grâce de connaître les grands abus et superstitions qui règnent aujourd'hui, nous désirons vivre selon la réformation de l'Évangile et sommes affamés de la parole du Seigneur; par quoi, ayant invoqué le nom de Dieu, avons été d'avis vous écrire la présente, aux fins qu'il vous plaise nous pourvoir d'un ministre tel que vous connaîtrez être suffisant pour dresser et conduire l'Église de Jésus-Christ en cette ville de Grasse et lieux circonvoisins, car nous sommes en grand nombre. Signé : O. Baussay, Anthony Carle et quatre autres²².

Ces quatre autres « non nommés » suggèrent leur grande prudence et la nécessité de ne pas être repérés. Une telle missive suppose qu'ils sont issus des couches aisées de la population. Autre audace : les réformés ne pouvant être enterrés dans le cimetière catholique, lieu saint qui aurait risqué d'être pollué par l'hérésie, ils obtiennent un cimetière derrière les remparts, au « Barri des Huguenots ». L'inhumation du corps des nobles qui ne peut plus être déposé dans le caveau familial pose par ailleurs d'autres problèmes.

1.4. Les fiefs protestants

Grasse, ainsi que Tournettes, Coursegoules, Vence, domaines des Villeneuve, sont considérées comme des fiefs protestants ; leurs seigneurs protègent les adeptes de la nouvelle religion, acceptent des consuls protestants et s'engagent dans les combats qui enflamment les partisans des camps catholique et protestant. Les troubles commencent dès 1559. Deux capitaines, les frères Richieu de Mauvans²³, soldats revenus des guerres d'Italie où ils furent convertis par les Allemands luthériens, impatientes de faire basculer la Provence du côté réformé, tentent de rallier les Églises protestantes de Provence à la tentative de mettre le jeune roi hors de l'influence des Guise²⁴. Ayant dû se rendre à Aix, Antoine tombe dans une embuscade et est assassiné sauvagement par des catholiques. Pour venger son frère, Paulon de Mauvans engage alors une sorte de guérillas : des coups de mains, chevauchées et prises de bastions catholiques, aidé par des vaudois. La réplique catholique ne se fait pas attendre. On peut considérer que 1559 marque en Provence le début des guerres de Religion.

²¹ Arch. dép. Bouches-du-Rhône, B 3328.

²² Genève, Bibliothèque publique, Ms. fr. 129-130.

²³ Mauvans se situe près de Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

²⁴ La conjuration d'Amboise, mars 1560.

2. LA BRANCHE AÎNÉE DES GRASSE, LA RÉFORME ET LES GUERRES DE RELIGION

Les Grasse sont une puissante famille aux nombreuses ramifications.²⁵ Je m'attache ici uniquement aux Grasse dont les châteaux sont situés dans les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes (Var et Alpes-de-Haute-Provence). Comme la plupart des seigneurs féodaux, ils sont viscéralement rebelles à l'autorité de l'Église et du Prince. La Réforme leur offre les éléments susceptibles de servir leurs ambitions. Claude de Grasse († ca 1539), baron du Bar, fils de Jacques (1445 - ?), juriconsulte à Aix, est l'un des plus importants seigneurs de Basse-Provence. Il a combattu Charles Quint, défenseur de la foi catholique, qui a envahi la Provence et s'est avancé jusqu'à Grasse défendue par le gouverneur de Provence, Claude de Savoie-Tende à qui les seigneurs de Grasse rendent hommage. Le 9 mars 1535, Claude I de Grasse épouse Marthe de Foix (née en 1520),²⁶ dont la famille est alliée aux Albret convertis aux premières heures de la réforme luthérienne²⁷ ; sa sœur, Françoise de Foix, épouse le 19 août 1539 Claude de Tende qu'elle amène à la Réforme. Notons que certaines femmes de la noblesse furent rapidement conquises par l'espace de liberté proposé par la Réforme, tout au moins à ses débuts : Jeanne de Brancas qui s'est mariée par contrat à Claude II de Grasse en 1560, Pierrette d'Oraison²⁸ qui a épousé en 1562 Jean II de Villeneuve, seigneur de Tourrettes²⁹ († 1586), Honorade de Castellane (fille de François de Castellane († 1523), baron d'Allemagne) qui a épousé Jean du Mas, seigneur de l'Isle en Berry, qui s'établit en Provence au moment de son mariage, le 25 décembre 1542, avant de se retirer à Genève, où il est reçu habitant en 1549. Ces femmes supervisent l'éducation des enfants, engagent parfois des ministres protestants. Elles prennent part aux affaires du château lorsque leurs époux sont à la guerre. D'autres se montrent volontiers sympathisantes ou encore adhèrent à la "nouvelle religion" discrètement. Leurs filles poursuivront ces alliances avec les seigneurs réformés au long du XVI^e siècle.

2.1. Claude II de Grasse et ses fils

Pour la compréhension, au vu de la répétition des prénoms dans ces familles qui ont induit des confusions qui se perpétuent, un peu de généalogie est nécessaire. Tâche ardue dont Maurice Agulhon a corroboré la difficulté.³⁰ À ce jour, des interrogations demeurent, les dictionnaires de la noblesse, établis aux XVII^e et XVIII^e siècles, se contredisent parfois.

²⁵ Marquis de Grasse, « Contribution à l'histoire des Guerres de Religion et de la Ligue en Basse-Provence », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques*, Draguignan, imprimerie du Var, 1925, p. 1 à 52.

²⁶ Mariage par contrat devant le notaire Jacques Audibert du Muy.

²⁷ À partir de 1536, les idées de Calvin, grâce à l'imprimerie, se diffusent rapidement dans le sud-ouest. Les maisons de Foix et d'Albret accueillent des calvinistes ; le protestantisme devient obligatoire en (Basse) Navarre après 1559.

²⁸ Arch. dép. Var, B 413, fol. 1285, testament de Pierrette d'Oraison (21 mars 1625).

²⁹ Il existe deux villages nommés Tourrettes, l'un dans le Var (Tourrettes-lès-Fayence), l'autre dans les Alpes-Maritimes : Tourrettes-lès-Vence, (Tourrettes-sur-Loup). Les Villeneuve sont seigneurs de ces deux lieux.

³⁰ Maurice Agulhon, *La République au village*, Paris, Plon, 1970. Réédition, Seuil, 1979.

Le fils de Claude I de Grasse, Claude II (1538-1578), seigneur du Bar, de Canaux, des Courmettes³¹ et de Valette, fut élevé dans la maison des Montmorency. Gouverneur d'Antibes, chambellan de Monsieur (François d'Alençon), chevalier de l'ordre du roi, il correspond avec le roi, la reine, les princes du sang et l'amiral de Coligny. Son domaine est immense en Basse-Provence.³² Formé par l'étude des ouvrages de Luther et de Calvin, ses rencontres avec les pasteurs Vitalis et Mison³³, Claude s'engage dans le parti de la Réforme. Il épouse en 1560 Jeanne de Brancas de Forcalquier (1540 - ?) de famille protestante³⁴ par contrat chez le notaire Barria d'Avignon. Ils ont tout d'abord une fille, Jeanne de Grasse (1561-1603), qui épouse en 1580 Nicolas Du Mas de Castellane († 1586), baron d'Allemagne, protestant³⁵. Naissent ensuite : Annibal de Grasse-Bar (1563-1632), Henri de Grasse-Canaux (1564 - Grasse 1622 - parfois appelé Charles par erreur dans certains documents), qui épouse la fille de Pompée de Grasse (†1589) Claudine († 1627) en 1593. Pompée de Grasse est le fils de Roland de Grasse, baron de Bormes (actuellement Bormes-Les-Mimosas) et de Suzanne de Villeneuve. Suivent : Gaston (1566-1587), Achille (1568-1641)³⁶, Charles (†1570 - probablement décédé à sa naissance) et Isabeau (?-† 1603). Son frère Henri de Grasse-Malijai³⁷ s'engage également dans les combats sous les ordres du baron de Cipières, deuxième fils de Claude de Savoie issu de son mariage avec Françoise de Foix.

Lorsqu'en 1562 le massacre de Wassy déclenche la première guerre de Religion, Claude et son frère Henri sont aux côtés de leur cousin Roland de Grasse-Bormes et de Paulon Richieu de Mauvans pour la défense des protestants attaqués par Sommerive dans le Haut-Pays, ils combattent notamment à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), à Guillaumes (Alpes-Maritimes), puis dans la région vençoise.³⁸ Le notaire du Broc note dans son éphéméride :

En cestuy an 1562 l'église et le peuple sont estés fort fachés par la nouvelle religion des huguenaulx que sera ad eorum perditionem et navis sancti Petri fluctuabit sed non peribit in

³¹ Le lieu-dit des Courmettes à Tourrettes-sur-Loup est actuellement propriété de l'association Amiral de Coligny.

³² Dès 1577, le titre de comte lui est donné dans tous les actes notariés de l'époque, mais les lettres patentes d'Henri III ne seront expédiées qu'en 1580.

³³ Eugène Arnaud, *Histoire des protestants de Provence...*, op. cit., p. 149.

³⁴ Dans les Alpes-de-Haute-Provence la présence des vaudois est attestée dès le XIII^e siècle. En 1521, Forcalquier subit les premières destructions d'images religieuses. C'est l'une des deux places de sûreté, avec Mérindol, accordées par l'édit de Saint-Germain (1570) aux protestants de Provence.

³⁵ Cette famille puissante joue un rôle actif du côté protestant dans les combats en Haute-Provence à partir de 1573. Le baron d'Allemagne est révoqué par le parlement d'Aix, déclaré rebelle et criminel de lèse-majesté divine et humaine, condamné à mort, exécuté en effigie, aboli de ses titres de noblesse, ses armoiries et son écusson brisé. Les Castellane sont liés à Lesdiguières par cousinage.

³⁶ Nous avons peu de renseignements sur les faits d'arme d'Achille de Grasse dont on sait seulement qu'il participa à quelques combats. Il est vrai qu'il est très jeune lors de la prise d'Antibes et de Mouans. On trouve des indications sur ses activités dans les archives notariales de Grasse, Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 79/384 fol. 851 ; 3 E 76/40 fol. 164 à 173 ; 3 E 79/466 fol. 1043.

³⁷ Henri de Grasse-Malijai le deuxième fils de Claude de Grasse épouse Françoise de Renaud d'Alleins. (Dictionnaire de la noblesse, T.7. 1774). Selon Arnaud, il aurait émigré à Genève, E. Arnaud, *Histoire des protestants de Provence...*, op. cit., p. 208.

³⁸ Théodore de Bèze indique que des hommes de Grasse, d'Antibes et de Vence sont massacrés ; il cite les noms des *martyrs protestants* de l'année 1562. Th. de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, vol. 3, p. 216 ss.

eternum. Le 28 de may le cappitaine Masin de Grasse a assemblé ung camp par devant le château de Moans et le dernier jour dudit moys le seigneur et souldartz que estoient ded[ans] se sont rendus et mys es prisons et despoillés et chacun mys à la main du [dict]³⁹.

Claude de Tende met alors tout en œuvre pour rétablir la paix. Claude de Grasse est néanmoins condamné pour avoir suivi le parti de la nouvelle religion.⁴⁰ Le 12 novembre 1569, le baron est pardonné par le roi ; tous ses biens lui sont rendus et toutes les condamnations levées.⁴¹ Pour autant, Claude n'a pas renoncé à la Réforme. Dans son testament, enregistré le 21 octobre 1570 par le notaire du Bar, Jean Jacques, il stipule qu'il veut être enterré au Bar : « [...] au tombeau de ses prédécesseurs, sans aucune pompe funèbre, à la manière de ceux de la religion réformée de laquelle il faisait et voulait faire profession jusqu'à son dernier soupir⁴². » En 1572, il accueille l'ancien procureur de Grenoble passé à la Réforme, le pasteur Rigolet (ou Ricolet), en mission en Provence orientale pour prêcher dans les divers châteaux et demeures seigneuriales de la région. Claude fait une déclaration de domicile en son château du Bar : « [...] pour, suivant le edict de Sa Magesté, y fere l'exercisse de la religion Xrestienne et refformée, comme est pourté par le edict dernier de paciffication, scavoyr pour y fere prescher la parolle de Dieu et de son fils Yesu Xrist, prophètes et apostres et administrer les saintz sacrementz ordonnés par Yesu Xrist et ses apostres⁴³ ». Claude II est excommunié, condamné pour hérésie et privé de ses biens. À sa mort, (il est assassiné en 1578 par l'un de ses domestiques), ni lui ni son épouse n'ont abjuré.

2.2. Une guerre provençale : les carcistes et les razats

Les massacres de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) traumatisent la France entière. La fin de l'année 1573 est marquée par l'assemblée de Millau et la constitution d'un État huguenot, qui ravivent les aspirations protestantes et qui, selon l'expression de Claude Michau, « contaminent » la Provence⁴⁴. Elles se concrétisent par les guerres qui opposent désormais les razats (protestants), les carcistes (catholiques), les guisards puis les ligueurs. Alors que la quatrième guerre de Religion vient de se terminer, deux camps se forment. Les uns se rallient à Jean de Pontevès, comte de Carcès, ce sont les carcistes, des catholiques intransigeants menés par Hubert de Vins ; en face, les razats, partisans d'une tolérance religieuse, sous les ordres des barons d'Allemagne, d'Oraison, et de Villeneuve-des-Arcs, et sous le commandement de François de Bonne de Lesdiguières. À ces affrontements provençaux s'ajoutent les antagonismes de trois partis : les royalistes d'Henri III, les protestants d'Henri de Navarre et les ligueurs d'Henri de Guise. Les barons d'Allemagne, de Grasse et de Bar, chefs de guerre protestants, entraînent derrière eux les villes de Grasse et Antibes puis tentent d'occuper les villages et châteaux des alentours alors que les villageois

³⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 100/28 et 3 E 100/29, notaires Arnulphy François et Arnulphy Alzéar au Broc.

⁴⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 100/28.

⁴¹ Arch. dép. Bouches-du-Rhône, B 3331, fol. 561.

⁴² Arch. dép. Bouches-du-Rhône, série E 208.

⁴³ Arch. dép. Var, 1 B 272. Ndla : les sacrements (baptême et communion) ne peuvent être administrés que par un pasteur ou ministre.

⁴⁴ Claude Michaud, « Finances et guerres de Religion en France », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 28-4 (1981), p. 572-596.

restés catholiques s'opposent à leurs seigneurs protestants. En 1574, Honoré de Grasse-Cabris (1510-1594) avec une troupe de huguenots⁴⁵ veut investir Gréolières où se trouve son épouse Louise de Berre. Il est rejoint par Honoré de Grasse-Tanneron (1510-1589), l'un des principaux chefs razats, et son cousin Antoine de Grasse-Montauroux (Var). Lors de l'attaque, Honoré et Antoine sont faits prisonniers et expédiés à Aix, où ils sont jugés et condamnés à mort. Suite à l'intervention de Françoise de Grasse du Mas, dame de Callian (1520 - † ?), épouse du huguenot Guillaume de Renaud (Reynaud) d'Allein(s), une des premières familles d'Arles passée à la Réforme qui prit la défense des vaudois du Lubéron,⁴⁶ ils sont graciés par Henri III, le 10 décembre.

L'édit de Beaulieu (ou paix de Monsieur, 1576), censé apporter la paix, déchaîne à nouveau la colère des catholiques car les huguenots ont désormais le droit de pratiquer leur religion mais aussi de posséder quelques places fortes. C'est le signal de nouveaux affrontements en Provence. Hubert de Vins et sa horde de *bravi* dévastent la province. En 1578, le parlement se voit contraint de condamner sa campagne contre les protestants. Dans ses conclusions il indique :

Est à noter que, à cause que Hubert, seigneur de Vins, accompagné de plusieurs jeunes gentilzhommes de ce pays de Prouvence et ung grant nombre ramassez de pillars, fayneantz et brigandz, s'estans eslevez en armes, faisans courses, pilleries, meurtres, larccins et autres excès infiniz, de faczon que, s'estans parquez ez lieux de Trans, Flayosc, la Granegonne, Callas, Lorgues et autres lieux circonvoysins, tenans par ce moyen ceste ville de Draguignan assiégée, taschans à l'invahir, du tout ruyner et raser, comme se vantoyent et avoyent exécuté en autres lieux, les audiences, dès le vingt-sixième jour de septembre 1578, ont cessé jusques à ce jour.

Le 26 juin 1579 à nouveau, une plainte est déposée au parlement de Provence contre Hubert de Vins qui n'a pas cessé de semer la terreur. La plainte est appuyée par Cosme de Barcion, catholique, résidant à Saint-Paul, conseiller à la Cour des Comptes d'Aix, pourtant peu impliqué dans ces guerres, qui dénonce les injustices commises par les ligueurs rejoints par les carcistes.

2.3. Des situations confuses

La situation se durcit d'autant que des menaces circulent concernant de possibles invasions des villes et villages de la sénéchaussée de Grasse. Les châteaux situés aux endroits stratégiques pour la défense du pays sont les plus convoités car postes frontières avec le Piémont. Gréolières, Gourdon, Gilette, Coursegoules, Le Broc, Tourrettes passent tour à tour aux mains des carcistes et des razats. La population est divisée et se rallie à l'un ou l'autre des seigneurs selon les circonstances tandis que Grasse s'est donné une organisation militaire à la tête de laquelle elle a mis le seigneur de Bar. Les réunions ont lieu dans son château de Bar-sur-Loup où se décide que les seigneurs protestants s'avertiraient les uns les autres en cas d'attaque. Pour mettre fin à ces guerres, en 1579, Catherine de Médicis se rend en Provence pour tenter d'apaiser les deux partis. Lorsqu'elle repart, la paix semble revenue.

⁴⁵ Jean-François de Gaufridi, *Histoire de Provence*, T.2, Aix, Imp. feu Charles David, 1723, p. 560 ss.

⁴⁶ Nicolas Reynaud d'Alleins rencontre Guillaume Farel, Pierre Viret et Calvin et défend les vaudois de Provence. Cf. *Correspondance d'Antoine Arlier, humaniste languedocien, 1527-1545, édition critique du Ms 200 (761-R. 132) de la Bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence*, Pendergrass, lib. Droz, Genève, 1990.

2.4. La renaissance de la Ligue

La mort de François, duc d'Alençon, frère d'Henri III, en 1584, ravive le spectre d'une France protestante, donc hérétique. Henri de Navarre, le prince protestant, est l'héritier du trône de France. Les ligueurs provençaux deviennent rebelles à leur souverain qu'ils voudraient soustraire à l'emprise de ses favoris. Quand en 1589 Henri de Navarre monte sur le trône de France, il s'agit de pacifier le royaume. Henri IV modifie petit à petit sa position vis-à-vis du protestantisme et des huguenots. Plusieurs courriers invitent leurs capitaines à rendre les armes ; en remerciement, le souverain promet son pardon. Malgré la consternation que cela provoque, la plupart des seigneurs du sud-est obéissent. Pas en Basse-Provence, où les ligueurs affaiblis se regroupent en une Sainte Ligue destinée à empêcher que le royaume ne soit dirigé par un hérétique. Conscients de leur faiblesse numérique, ils se tournent vers la Savoie et sollicitent son aide. Aussitôt, les razats prennent le parti du nouveau gouverneur Bernard de Nogaret. Le parti catholique se divise entre modérés et radicaux qui tentent de trouver des soutiens parmi les États voisins, dont la Savoie. Si les membres du parlement d'Aix tergiversent, cette éventualité est mal venue en ce pays de Grasse qui s'est toujours méfié des désirs expansionnistes des Savoie. Le parti carciste se scinde une fois de plus : les tenants de l'ambitieux comte de Carcès, avides de pouvoir, d'une part, et ceux de la comtesse de Sault, favorables au duc de Savoie, d'autre part. La plupart des seigneurs de Grasse se rassemblent dès lors autour d'Henri IV.

3. LES GRASSE-BAR FIDÈLES À HENRI IV DE FRANCE

3.1. Annibal de Grasse

La position du fils aîné et héritier de Claude de Grasse vis-à-vis de la RPR est énigmatique. Annibal fait ses premières armes sous le drapeau de son beau-frère protestant, Nicolas du Mas de Castellane. En septembre 1586, pour défendre le château d'Allemagne où résidait sa sœur Jeanne en l'absence de son époux, il rejoint Lesdiguières, ses frères et ses cousins qui remportent une importante victoire. Cependant, en novembre 1589, il participe aux côtés de Vins, proche des Savoie, au siège de Grasse défendue par ses frères et cousins protestants : Grasse-Canaux, Grasse-Callian et Grasse-Tanneron.⁴⁷ Grasse affirme sa fidélité au roi ; ce qui ne réfreine pas les appétits du duc de Savoie. Le baron de Vins et les carcistes continuent de se battre pour le pouvoir. Le 25 novembre s'engage la bataille pour investir la ville. Celle-ci capitule : Honoré de Grasse-Tanneron et Honoré de Grasse-Cabris sont tués. Leur cousin Grasse-Callian a le bras arraché. Les conseillers se rendent afin que les habitants soient protégés de la férocité des attaquants. Vins y perd la vie. Après cette bataille s'ensuit l'occupation des Savoyards et peut-être une réconciliation entre Annibal, ses frères et ses cousins qui se retrouvent sous le drapeau d'Henri IV. Charles-Emmanuel se voit en 1590 attribuer le titre de comte de Provence par les ligueurs. En 1592, il passe le Var, tente

⁴⁷ Gustave Lambert, *Histoire des guerres de religion en Provence 1530 1598*, t. 2, Toulon, Typographie J. Laurent, 1870, p. 110 ss.

d'occuper Antibes, Cannes, Saint-Paul et Grasse. Annibal de Grasse, secondé par ses frères Henri de Canaux et Achille, ainsi que son cousin Grasse-Malijai, défend le fort d'Antibes pour le roi contre les attaques du duc.⁴⁸ En vain, le château et la ville tombent. Annibal se réfugie alors au château de Mouans avec son frère, d'où le duc de Savoie veut l'en déloger, estimant avoir été trahi.

Selon les récits, Annibal semble donc parfois plus préoccupé par ses propres intérêts que par les considérations religieuses. Il est vrai que ces seigneurs provençaux doivent faire face à des choix douloureux et, outre les attachements proprement religieux ou la fidélité familiale, quelques-uns hésitent entre le ralliement au roi de France et celui au duc de Savoie, tandis que d'autres auraient souhaité revenir à une Provence indépendante. Quoi qu'il en soit, après avoir combattu aux côtés du duc de Savoie, il prend le parti d'Henri IV et rejoint Lesdiguières, « tout en étant resté fervent catholique », ne manque pas de préciser le marquis de Grasse dans son livre. Cette source semble donc problématique : Claude II, son père et sa mère Jeanne de Brancas, en tant que calvinistes ont élevé leurs enfants dans la religion protestante même si, durant cette période, les réformés faisaient encore (parfois) baptiser leurs enfants par les prêtres.⁴⁹ Il est vrai que l'on ne trouve ni abjuration, ni apostasie et qu'il épouse le 11 juin 1592 Claire d'Allagonia, dont le père Claude d'Allagonia, ligueur, est suspecté de trahison et entraîne Annibal dans des tractations avec les Espagnols.⁵⁰ Lui-même est soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, avant d'être absout de toute félonie par Henri IV.

3.2. Henri de Grasse-Canaux

Comme ses frères, Henri de Grasse-Canaux est entraîné dans les guerres qui ravagent la région. Tout au long des guerres, il reste protestant et loyal à son roi. En 1584, lorsqu'Hubert de Vins tente d'occuper le château de Gourdon, forteresse réputée inexpugnable mais qui subit de forts dommages, il tient tête et le repousse. En 1592, avec ses frères, il défend le fort d'Antibes pour le roi contre le duc de Savoie.⁵¹ Le 20 août 1596, il épouse la fille des protestants Pompée de Grasse et Suzanne de Villeneuve-des-Arcs, Claudine. Henri résiste encore aux pressions du nouveau roi qui demande à tous de rejoindre le parti catholique, mais il finit par se soumettre et abjurer sa foi en 1603. Sa deuxième fille Françoise, qui hérite des Courmettes, vend ou donne son domaine aux Robert au début du XVII^e siècle.

⁴⁸ Marquis de Grasse, « Contribution à l'histoire des Guerres de Religion... », *op. cit.*, p. 39-40. Le château et le fort d'Antibes sont une charge héréditaire de la Maison de Grasse à cette époque.

⁴⁹ Les pasteurs notaient ensuite ces baptêmes sur leurs propres registres autorisés *implicitement* par l'édit d'Amboise. A noter que tous les actes de baptême protestants de cette époque ont disparu.

⁵⁰ Claude d'Allagonia soutient le duc de Savoie allié à l'Espagne par son mariage (Charles Emmanuel épouse à Saragosse le 11 mars 1585 Catherine Michelle [1567-1597], deuxième fille de Philippe II, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France).

⁵¹ En 1597, le château de Gourdon est racheté par l'avocat catholique Louis de Lombard.

3.3. Gaston et Achille de Grasse

À 21 ans, Gaston de Grasse rejoint l'armée d'Henri de Navarre qui est attaquée par le duc de Joyeuse en 1587. Les deux camps s'affrontent à Coutras (Dordogne). Henri de Navarre se montre fin stratège et gagne la bataille mais le fils de Claude, Gaston, y laisse la vie.⁵² Quant à Achille, sieur de Roquebrune, qui a survécu, on le voit défendre Antibes en 1592. Une lettre de son frère Henri, au duc de Savoie, suite à la capitulation du fort, indique qu'il souhaite mettre Achille à l'abri et qu'il puisse résider en son château de Mouans.⁵³ Sans doute pour échapper aux représailles du duc.

4. LES BRANCHES CONNEXES DANS LES GUERRES DE RELIGION

Les branches alliées des Grasse ont en toute probabilité participé aux guerres de Religion comme la plupart de leurs cousins. Cependant, pour certains, nous n'en trouvons pas trace dans les archives. On peut toutefois affirmer que la plupart se sont convertis. En effet l'on trouve quelques commentaires dans des documents communaux et les écrits des chercheurs locaux.

4.1. Henri de Grasse, seigneur de Callian et d'Escragnolles

Henri de Grasse († 1563), fils de Louis Antoine de Grasse († 1563) et de Louise de Requiston est coseigneur du Mas, de Callian et d'Escragnolles, des bourgs situés sur le chemin qui va de Grasse à Castellane et continue vers Digne et Sisteron. Avec sa fille Françoise du Mas, qui a épousé le protestant Guillaume de Renaud d'Alleins, en 1562, il passe un bail avec les habitants de Mons (Var) pour venir coloniser et habiter la terre d'Escragnolles. Le village prend forme, mais la construction de l'église est retardée par le seigneur réformé.⁵⁴ La seigneurie est vendue aux Robert à la fin du siècle.

4.2. Les Grasse-Bormes

Roland de Grasse-Bormes

Entre Grasse et Mougins s'élève sur une butte commandant la plaine le château de Mouans. Roland de Grasse (1520-1572) devient coseigneur de Mouans en 1559, ayant succédé à son frère Renaud (1500-1559). Roland et son épouse Claudine de Villeneuve-Gréolières-Vence († 1580) sont convertis à la RPR probablement par les ministres Vitalis et Mison⁵⁵, car, dès 1561, le couple les accueille dans leur château de Mouans lorsqu'ils sont en

⁵² L'armée protestante, commandée par Henri III de Navarre, écrase l'armée catholique du roi de France Henri III en dépit d'effectifs inférieurs. Depuis le début des guerres de Religion, c'est la première victoire des protestants dans une bataille rangée.

⁵³ Marquis de Grasse, « Contribution à l'histoire des Guerres de Religion... », *op. cit.*, p. 44 ss.

⁵⁴ Pour l'histoire d'Escragnolles voir Daniel Thiery, *Escragnolles, Histoire 1562-1819*. Il s'agit probablement de l'église Saint-Martin.

⁵⁵ Sur le pasteur Mison, voir Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, vol. 3, Lille, 1842.

difficulté. Les Grasse-Bormes ont aussi des contacts avec les pasteurs de Brun de Castellane, seigneur de Caille (Cailhe), Georges Cornelli (Corneille), un ancien moine augustin, et Gaspard Delamer⁵⁶. En décembre 1561, le baron fait une déclaration devant notaire par laquelle il demande l'autorisation de célébrer un culte pour les protestants dans « le temple », sans doute l'église du village, puisqu'un refus lui est intimé, affiché sur le portail de l'église. Jean Grenon, le vicaire de Grasse relate l'affaire dans son rapport des visites : Roland de Grasse n'attend pas qu'on l'autorise à célébrer le culte dans l'église ; il investit les lieux avec les ministres et les fidèles dès la sortie de la messe. Il réitère après les vêpres.⁵⁷ Quand les catholiques sont sortis, il entre dans l'église avec sa suite et deux ministres, dont l'un « habillé en laïc, portant un manteau noir et un bonnet », célèbre le service. Le bruit de cet événement se répand bien vite et l'évêque indique que trois cents personnes se retrouvent à Mouans : une trentaine d'habitants du Bar, dont « [...] le médecin Roberti d'Escragnolles, le noble François de La Tour, Honoré Tortel dit Colomb, Claude Rancurel, Pierre Rémusat, Antoine Toulane, Antoine Isnard, l'un des fils de Jean Isnard, une douzaine de femmes et à leur tête Claude de Grasse du Bar, sa femme et ses enfants : Anne, Pompée et Claude ». Le ministre Cornelli prêche. Roland, suite à sa rébellion, est incarcéré à Grasse en 1562 ; enfin libéré, le baron fait aménager une salle en son château pour leurs assemblées.⁵⁸

En mai 1562, une partie de la famille des Grasse et ses alliés est réunie au château de Mouans, dont Renée de Castellane et son époux Gaspard I (1500-1564), seigneur de Demandolx (Alpes-de-Haute-Provence)⁵⁹. Grasse-Briançonnet,⁶⁰ resté catholique, qui n'avait pas été invité, obtient néanmoins d'y rentrer à la condition de respecter les personnes qui s'y trouvaient. Mais, dans la place, il s'empare de la trentaine d'invités au nombre desquels sont les ministres Mison et Vitalis et il les emprisonne dans une des caves du château. Quant aux seigneurs, il les fait enfermer dans sa demeure de Grasse. Pour cette fois, les protestants échappent à la vindicte des catholiques, cependant un procès est intenté à Roland.⁶¹ Comme il se trouve en prison, le procès dure longtemps. En 1566, Roland de Grasse doit signer avec la Communauté un compromis pour régler les démêlés qu'il a avec certains habitants.

En dépit de ces vicissitudes, la Réforme pénètre dans le village. En 1567, un procès est instruit entre l'économe du chapitre de Grasse et Mathieu Richelmi, curé de Mouans, qui ne pourrait « plus guère demeurer audit lieu sans provoquer quelque sédition et escandalle » ; il

⁵⁶ Théodore de Bèze, *Correspondance*, t. XIV, 1573, p. 291 ; Gaspard Delamer : natif de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), exilé à Genève où il fit ses études de théologie.

⁵⁷ Arch. dép. Bouches-du-Rhône, B 3328 fol. 714v. L'évêché de Grasse a publié dans le cahier daté du 1^{er} janvier 1562 contenant des informations recueillies par le vicaire général de l'évêché de la ville et du diocèse de Grasse, Jean Grenon, concernant les remous provoqués par les prises de position du seigneur de Mouans. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, fonds du Parlement de Provence, B 3339.

⁵⁸ Eugène Arnaud, *Histoire des protestants de Provence...*, *op. cit.*, p. 327. Arch. dép. Var, Sénéchaussée de Draguignan, 1 B 269.

⁵⁹ Arch. dép. Bouches-du-Rhône. En 1564, à la suite d'une révolte des habitants, les Demandolx seront assassinés en leur château. Son petit-fils Samuel (1562) qui succède à son père Gaspard II († 1572) est mis sous la protection du roi. Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds de la famille Blacas de Carros, 9 J 7. Samuel épouse Antoinette (Antonia) de Blacas en 1589.

⁶⁰ Par erreur, Honoré de Grasse-Briançonnet est parfois indiqué comme seigneur de Briançon dans les Hautes-Alpes. Or, jusqu'en 1568, Briançon appartient au duc de Savoie ; il s'agit donc de Briançonnet dans les Alpes-Maritimes. Voir aussi Oswald Baudot et Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, *Briançonnet*. [En Ligne].

⁶¹ Arch. dép. Var, 1 B 264, 1562, (fol. 255v, 267v et 287v).

est condamné à sortir de la maison curiale, vu qu'il « lui est inhibé et interdit d'exercer l'office de curé séculaire et purgatorier dans tous les lieux du diocèse ». ⁶² En 1578, le parlement stipule qu'il faut à Mouans un curé suffisamment instruit pour prêcher dans l'église, « condamnant l'économe dudit chapitre, conjointement avec celui de l'abbaye de Lérins, à pourvoir les habitants et possédans biens au terroir de Mohans, d'un prescheur ydonie et suffisant pour anoncer la parolle de Dieu tous les caresmes, sous peyne de séquestration de tous les fruicts ». ⁶³

Les fils de Roland, Pompée (1545-1589) et Claude († 1589) suivent les traces de leur père et s'engagent dans les combats contre les ligueurs et les carcistes.

Pompée de Grasse, seigneur de Bormes, baron de Mouans et de Sartoux et Claude de Grasse-Bormes, seigneur de La Verne

Pompée est aussi fougueux et rebelle que son père, Roland. Il lui succède en 1573. Ses relations avec le chapitre de Grasse sont conflictuelles et un arrêt du parlement de Provence le condamne à prêter hommage en tant que vassal du chapitre de Grasse le 14 mai 1583 ⁶⁴ ; cet hommage est assorti de droits et de paiement d'un cens. Pompée est désormais considéré comme l'un des huguenots les plus engagés de la contrée. Dans la nuit du 12 au 13 février 1589, les paysans de Bormes attaquent son château. Pompée est massacré ainsi que son frère, Claude de Grasse-Bormes, seigneur de La Verne ⁶⁵ et sa famille. Son épouse, Suzanne de Villeneuve, réussit à fuir. Elle se réfugie à Mouans dans le château familial et prend en main la défense de ses biens.

En 1592, Charles-Emmanuel de Savoie décide de s'emparer du château de Mouans « ce bastion protestant » qui domine la vallée du Loup, afin d'y déloger les Grasse qui sont devenus ses ennemis (Annibal et ses frères s'y étant réfugiés après la soumission du fort d'Antibes). Suzanne soutient autant qu'elle le peut les attaques, mais, devant la faiblesse de ses défenses, elle décide de négocier sa reddition et elle obtient que les troupes du duc ne détruisent pas le château. Ce dernier subit néanmoins des dommages importants et, après négociations, le duc lui propose 4 000 écus pour les réparations, dette à laquelle il tente d'échapper. Avec courage et pugnacité, Suzanne le poursuit jusqu'à Cagnes et exige qu'il paye les 4 000 écus promis pour réparer les dégâts que ses soldats ont commis. Le destin de Gréolières est scellé la même année. Le duc de Savoie tente de prendre le village. Le château des seigneurs protestants reçoit 200 boulets de canons. L'enceinte est abattue. Le village est détruit.

⁶² Arch. dép. Alpes-Maritimes, évêché de Grasse, G 830.

⁶³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Idem*.

⁶⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 825.

⁶⁵ Il existe une chartreuse de la Verne à côté de Collobrières (Var). Tous les documents ont été détruits lors de la période révolutionnaire.

POSTFACE

Les lieutenants d'Henri IV reconquirent pied à pied toute la rive droite du Var et, en 1593, le duc dut rebrousser chemin. Avec ces revers s'évanouissent ses ambitions d'annexion de la Provence à la Savoie, ainsi que les espoirs de la Ligue catholique. Le roi se convertit au catholicisme le dimanche 25 juillet 1593 en l'église de Saint-Denis. Le 27 février 1594, il est sacré à Chartres. C'est la fin des guerres de Religion, mais la plupart des seigneurs de la région sont ruinés, les châteaux sont vendus pour payer leurs dettes. La fin du XVI^e siècle marque la fin des grands seigneurs féodaux qui se sentent définitivement français. Commencent les nouvelles alliances, les pardons, les oublis, les falsifications de l'histoire, les règlements de compte, les compromis. Le sud de la France est devenu terre de mission pour la reconquête catholique tandis que la Ligue se transforme en société secrète. Il faut reconstruire suit à quarante ans de guerre civile.

L'édit de Nantes, signé le 30 avril 1598, enregistré à Paris en février 1599, qui doit assurer la paix, n'est pas une victoire pour les protestants. On y affirme la liberté de conscience, cependant la liberté de culte reste limitée aux seigneurs hauts justiciers tels qu'ils avaient été établis en 1596 et 1597 et dans les faubourgs d'une ville par bailliage, c'est-à-dire déjà restreinte en comparaison des précédentes. En fait, il ne satisfait personne, ni les protestants, ni les catholiques.

*

Les quelques faits rassemblés ici sur des membres de la famille de Grasse aux loyautés multiples, sont représentatifs de la difficulté dans laquelle chacun d'entre eux s'est trouvé, tiraillé entre sa foi, ses amitiés, ses propres intérêts, et enfin la fidélité aux rois de France. Les Grasse, les Castellane et les Villeneuve - qui feront l'objet d'un autre article - n'ont pas échappé à la schizophrénie du temps.

Repérer ces dissidents de la foi n'est pas tâche aisée d'autant que les documents qui nous sont parvenus sont partiels et que les générations suivantes ont tenté de gommer cet héritage qu'ils jugèrent sans doute encombrant. Plus encore, il n'y eut pas nécessairement les protestants d'un côté, les catholiques de l'autre, tout un entre-deux se dessine à l'étude des archives. Une première conclusion nous permet de dire que si les Grasse étaient « religionnaires », ou « huguenots », ou « luthériens » selon la terminologie du temps, les habitants de la plupart des villes et bourgs de la sénéchaussée ont eu plus de difficultés à se déterminer formellement et se sont parfois opposés aux choix de leurs seigneurs ; les plus engagés ont émigré le plus souvent en Suisse, à Genève, d'autres aux Pays-Bas, comme par exemple les Villeneuve-de-la-Colette et les Baschi. Toutes les classes de la société y sont représentées. Toutefois le protestantisme ne fut pas éradiqué, les évêques repèrent encore nombre de familles protestantes dans cette région au XVII^e siècle.

Cette recherche m'amène à me questionner sur l'influence des femmes au sein de ces familles. Leur rôle est déterminant en matière de religion. Ce sont elles qui ont la charge de l'éducation des enfants et ont *engagé* des précepteurs genevois. Durant les longues absences de leurs époux partis guerroyer, elles ont pris de grandes responsabilités : Julie Piccamiglia, femme d'Annibal de Beuil ; Françoise de Foix-Candale, femme de Claude de Tende ; Pierrette d'Oraison, épouse de Jean II de Villeneuve, Françoise de Grasse du Mas, femme de Guillaume d'Alleins. D'autres, dont l'engagement est encore caché au fond des archives, méritent certainement que l'on s'y intéresse.

ANNEXE

Des protestants reçus à Genève

Les noms qui suivent sont extraits du *Livre des Habitants de Genève* qui ne cite que des noms d'hommes - pourtant, le plus souvent, ceux-ci emmènent leur famille - ainsi que du *Livre du Recteur de l'Académie de Genève*,⁶⁶ ouvert en 1559, qui renferme des indications sur l'origine géographique des étudiants. Les premières entrées sont inscrites avec un patronyme latinisé. Quelques années plus tard, les noms sont en français mais l'orthographe est suspecte : ainsi, les « Mouton », « Mutonis », et « Jehan Monton de Grasse », pourraient être de la même famille ou la même personne. Notons encore que dans ces registres, plusieurs années manquent et que certains exilés ont pris le parti de prendre un pseudonyme pour protéger la famille restée au pays.

Outre les Cresp en 1555 : Monet Cresp et son fils Augustin, Anthoine Cresp et son fils, Léon Cresp, dont le *Livre des habitants de Genève* indique qu'il est sargier⁶⁷ de la ville de Grasse, et François Robert. En 1557, le 5 septembre, Symon Le Febvre reçu habitant de Genève, le 22 novembre le drapier Nicolosin Cresp. En octobre 1558 Jehan Paul Bonon, un écolier. En 1559, le 21 avril, Baptiste, fils de Jehan Didier, Jacques Gras, natif de Saint-Paul, *en Terres Neuves* [sic], le 17 août, Pierre Couade, le 5 septembre Symon Le Febvre, de Grasse, le 16 octobre, Antoine Mouton, de Grasse et Jehan Monton, (ou Jean Mutonis ?) natif de Grasse⁶⁸, le 18 octobre Gabriel Giraud, natif de Forcalquier, Jehan Paul Bonon, *escolier* de Grasse, le 28 octobre, Ogier Louys et Jehan Gonaus fils, du lieu de Manosque. En 1560, Jehan Deconvrenis docteur en droit à Castellane Albert Bermond (ou Sermonus) en 1564.⁶⁹ Un certain Baptiste Bermond a été soupçonné d'appartenir à la religion réformée et interrogé à Grasse. En 1572, Antoine Escole, cardeur de laine de Tournettes-lès-Vence après la Saint-Barthélemy. En 1585, le 8 mai, Laurent Branton, de Rossillon. L'Édit de Nemours du 7 juillet 1585 révoque toutes les tolérances accordées, Nicolas Tirard, natif de Barcillonne (un hameau proche de Vence) *en Terres Neuves* [sic] s'exile à Genève le 7 août, le 8 novembre, l'avocat Emmanuel Bonet et le marchand Renaud Bernet d'Antibes prennent le chemin de l'exil.

⁶⁶ Suzanne Stelling-Michaud (dir.), *Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève : 1559-1878*, Notices biographiques des étudiants, 6 tomes, Genève, Librairie Droz, 1959-1980.

⁶⁷ Voir le *Livre des habitants de Genève, 1549-1560*. Sargier ou sergier : fabricant de serge, un tissu au tissage particulier. Voir aussi l'article de Mireille Zarb concernant les relations des Provençaux avec Genève, dans *Provence historique*, 1956, NS. Notons que les métiers de ces protestants expatriés tournent autour du tissage de la laine.

⁶⁸ Théodore de Bèze, *Correspondance*, t. III, 1559-1561, nbp. 280. Cité par Jean Crespin, *Histoire de vrais témoins de l'évangile*, 1570. Jean Crespin indique que Jean Mutonis faisait partie du couvent des Jacobins de Grasse. Il rédige les actes d'insinuation de Grasse avant de partir pour Genève : *Liber collationum beneficiorum civitatis et diocesis Vapincensis* (Insinuations des bénéfices du diocèse de Gap). Mutonis est nommé pasteur à Nîmes après ses études, il est pris et pendu le 14 février 1564. NB : Jean Crespin, (1520 Arras -† 1572 Genève), est un avocat, auteur et imprimeur-libraire français banni en 1545, exilé à Genève il y fonde une imprimerie en 1550, obtient la bourgeoisie en 1558.

⁶⁹ *Livre du Recteur*, A à C, p. 328.

Des testaments

Les archives des notaires de Grasse comptent de nombreux testaments de protestants. Parmi ceux-ci, celui du capitaine huguenot Luc Corme (Cormes ou Courmes) d'une famille grassoise de notables. Corme entra d'abord dans les ordres ; petit à petit, il se tourne vers la Réforme. Le 14 avril 1580, comme une grande partie de la population aiguillonnée par la peur de la peste, il dépose son testament chez Antoine Siacre, notaire royal, dans lequel il indique vouloir être enterré au milieu des vignes de feu son frère Giraud : « [...] Considérant qu'il est mortel en ce temps de peste laissant son corps à la terre selon sa religion réformée⁷⁰ ». Le 27 avril 1580, Peyrinette Terramayre fille de feu Jacques Terramayre d'Antibes, femme de Jacques Isnard de Grasse, mercier, fils de feu Jehan, malade et atteint de la peste, dépose son testament chez M^e Jehan Faye notaire royal à Grasse, voulant qu'après son trépas son corps soit mis en terre " sans aucune pompe, selon la Religion Prétendue Réformée ". Si Pierre Isnard, son fils, décède avant elle, écrit-elle, elle lègue à Isabeau Terramayre, sa sœur, 20 écus payables par son mari Gagier Pierre Tenyer d'Antibes son cousin. Les témoins Jehan Philippe Fortoul, Antoine Gardon, Honorat de Frize, Barthelemy Charnet chapelier, Peyron Bouge, Peyron Pugnaire fils de feu Honoré, sont tous de Grasse. Le commentaire indique que les témoins sachant écrire n'ont point signé de peur d'attraper la maladie.⁷¹ Ces témoins sont-ils protestants ? On peut le supposer. On note la famille Rua de Gréolière.⁷²

Si l'on considère qu'un père de famille entraîne derrière lui cinq personnes, le nombre de convertis est donc considérable et corrobore les courriers écrits par les 200 habitants de Grasse qui réclament à deux reprises leur ministre.

⁷⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 1/273, fol. 302. Voir illustration de couverture.

⁷¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 1/282, fol. 1142.

⁷² Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 E 79/394, fol. 817.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud Eugène, *Histoire des protestants de Provence*, Vol. 1, Librairie Fischbacher, Paris, 1884.
- Bèze Théodore de, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Vol. 3, Lille, imp. De Leleux, 1842.
- Gaufridi Jean-François, *Histoire de Provence*, Aix, Imp. feu Charles David, 1694.
- Grasse Marquis de et Isnard Emile, *Histoire de la Maison de Grasse*. 2 tomes. Paris, Éditions Occitania, 1933.
- Grasse Marquis de, « Contribution à l'histoire des guerres de religion et de la Ligue en Basse-Provence », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, T. XXXV, Draguignan, imprimerie du Var, 1925, p. 1 à 52.
- Lambert Gustave, *Histoire des guerres de religion en Provence*. Toulon, Typographie J. Laurent, 2 Tomes. 1887.
- Sénequier Paul, *Grasse*, Marseille, Laffitte, 1977. Sénequier fut juge de paix à Grasse, ~~(AM)~~ et historien local.
- Stelling-Michaud Suzanne (dir.), *Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève : 1559-1878*, Notices biographiques des étudiants, 6 tomes, Genève, Librairie Droz, 1959-1980.
- Tisserand Eugène, *Chronique de Provence: histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département des Alpes-Maritimes*, Imp. Visconti et Delbecchi, Nice, 1862.